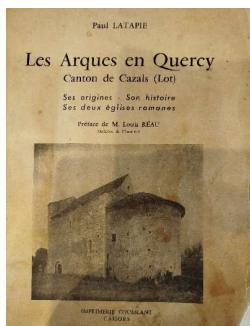


BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION ET AGENDA DU MOIS DE Octobre 2026

LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette nouvelle rubrique sera l'occasion de vous apporter des anecdotes et petites histoires du passé de notre commune.

Vous ne le savez peut-être pas, mais notre commune a fait l'objet de 2 ouvrages, sur lesquels nous baserons entre autres pour enrichir cette rubrique :



Livre de l'abbé Paul LATAPIE de 1956



Livre de Françoise AURICOSTE de 1990 →

Mais aussi du chanoine Edmond Albe (1861-1926) prêtre, historien médiéviste et spéléologue français, originaire du Quercy. Son lien avec la commune des Arques s'inscrit principalement à travers ses travaux de recherche colossaux sur l'histoire locale et religieuse de la région.

Démographie : « Vers les années 1880, petits propriétaires et artisans des Arques sont frappés de plein fouet par l'effondrement des bases de l'économie arquine qui reposait sur la vigne et le fer »

1711 → 600 habitants	1861 → 821 habitants	1911 → 509 habitants
1936 → 358 habitants	1968 → 230 habitants	1975 → 111 habitants
1999 → 158 habitants	2011 → 209 habitants	2023 → 214 habitants

1860 : *Traité baissant les droits de douane sur les fers anglais*

1876 : *Début du phylloxéra*

Vous pouvez participer à enrichir cette rubrique « le saviez-vous » et proposer du contenu intéressant pour tous nos habitants.

LA MAIRIE DES ARQUES

Le samedi 26 septembre a eu lieu l'inauguration de la cabane de chasse de Gindou sur notre propriété commune de Bouygues

Entretien des berges des cours d'eau

Le code de l'environnement stipule que le propriétaire riverain est responsable de l'entretien du cours d'eau.

L'entretien d'un cours d'eau consiste à intervenir sur la végétation afin de diversifier les espèces présentes en berges ainsi que leur âge, et à maintenir un bon écoulement. Cependant, les embâcles ne sont enlevés que s'ils posent un problème sur la sécurité des biens et des personnes.

La végétation rivulaire est une des composantes essentielles de la qualité hydroécologique d'un cours d'eau. Elle permet notamment d'apporter une diversité des habitats (aquatiques et autres), une protection du cours d'eau (rôle de filtre, ombrage) et une stabilisation des berges par les racines lorsque l'espèce est adaptée.

L'objectif des travaux est de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre pour permettre l'écoulement naturel des eaux et contribuer à son bon état écologique. Notamment par élagage, recépage, bouturage de la végétation des rives, enlèvement des embâcles dans les secteurs à enjeux, débris et atterrissements.

La gestion du cours d'eau de la **Masse** (affluent associé au bassin du Vert) est coordonnée par le **Syndicat mixte du bassin du Lot** (SMBL / EPTB Lot) sous le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Ce Syndicat basé à Cahors gère l'aménagement global et la cohérence des milieux aquatiques des affluents

Le secteur fait l'objet d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation spécifique, le PPRi du Bassin du Lot aval – Vert – Masse, qui régit l'urbanisation et la gestion des crues.

Obligations Légales de débroussaillage OLD

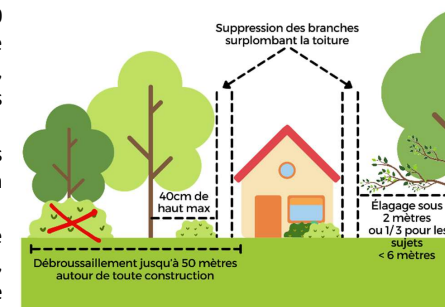
But : Réduire la masse de végétation pour empêcher le feu de s'étendre aux bâtiments (90 % des maisons détruites lors de feux de forêt se trouvaient sur des terrains mal débroussaillés), et protéger les habitations et aider les pompiers face aux incendies de forêt

Il ne s'agit pas de tout raser, mais d'espacer les plantes et les arbres pour couper la propagation des flammes.

Qui est concerné ? L'obligation pèse sur le propriétaire d'une construction (maison, cabanon, etc.) située à **moins de 200 mètres** de bois, forêts, landes, maquis ou garrigues.

Périmètre : Un rayon de **50 mètres minimum** autour des constructions

Rappel des consignes



ASSOCIATIONS et AUTRES STRUCTURES LOCALES

LES ATELIERS DES ARQUES

Du 16 octobre au 13 décembre dans les 4 bibliothèques de la communauté des communes de Cazals-Salviac - Exposition *Rêves d'encre*

Une proposition des Ateliers des Arques, en partenariat avec Les Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse et l'Artothèque du Lot.

Après *Entendre les images* en 2023, qui proposait un dialogue entre arts visuels et musique, l'exposition *Rêves d'encre* invite à découvrir les liens féconds qu'entretiennent les artistes plasticiens avec l'écriture et la littérature sous toutes les formes.

Avec les œuvres de : Valério Adami, Jean-Michel Alberola, Alice Anderson, François Béalu, Zineb Benassarou, Martin Bissière, Pierrette Bloch, Katia Bourdarel, Io Burgard, Stéphane Calais, Eduardo Chillida, Annick Claudé, Marc Dautry, Nina Esber, Sandra Foltz, Jochen Gerner, Isabelle Jégo, Sister Corita Kent, Camille Lavaud, Beng

Exposition visible aux jours et heures d'ouverture habituelle des bibliothèques.

Les événements autour de l'exposition :

Jeudi 15 octobre à 18h à la bibliothèque de Salviac

Vernissage de l'exposition *Rêves d'encre* de Katia Bourdarel, artiste - Sortie de résidence pour la création du spectacle *Têtes de gondole* - avec les livres de Nathalie Fillion (Cie Théâtre du Baldaquin avec), Marie-Do Fréval et Délia Espinat-Dief.

Samedi 17 octobre de 14h à 18h à la bibliothèque de l'Ostal-Rampoux - Atelier d'initiation à la linogravure.

Après une visite commentée des œuvres à la bibliothèque de l'Ostal-Rampoux dans le cadre de l'exposition *Rêves d'encre*, participez à un atelier graphique et poétique en linogravure, technique cette de gravure sur linoléum qui permet de dessiner une volonté à volonté supports.

Atelier animé par Audrey Caron, artiste, illustratrice et graphiste. Pour adultes et jeunes à partir de 12 ans. 25 euros par personne. Limité à 10 participants.

Mercredi 21 octobre de 10h à 11h à la bibliothèque de Frayssinet-le-Gelat - " Raconte-moi un tableau " activité artistique pour les enfants de 0 à 5 ans et famille

Écoutez une histoire, un tableau et participez à une activité en famille.

Gratuit. Animation et petit déjeuner par la nouvelle association Bibliothèque du Gélât.

LA RUCHE DES ARQUES

Mardi 6 octobre à 10h – petite balade à Caillac

Covoiturage des Arques à 9h30. Repas à l'Auberge de L'espérance à Espère. Menu du jour 16 € avec 1 verre de vin et 1 café. Réservations avant le 30 septembre auprès de Gerrit (07 88 46 37 29)

Jeudi 8 octobre à 19h – présentation du livre « ombres portées »

par Guy Fillion à La Forge, Gindou, avec un verre d'amitié, suivie à 20 h de la projection d'un film qui se déroule à Berlin, à La Petite Salle, Gindou. Réservé aux adhérents.

Vendredi 16 octobre à 20h – Soirée Flamenco, avec Tiano (chanteur / guitariste / compositeur), Hugo (violoniste) et Fiona (danseuse)

à la salle communale de l'Alambic. Participation libre.

Places limitées. Réservations obligatoires avant le 9 octobre auprès de Sylvia (05 65 21 78 08).

Mercredi 21 octobre – (demie) journée autour de la châtaigne à Villefranche

Covoiturage des Arques à 9h30. Le Domaine Rapatel nous recevra à 10h pour une visite sans guide mais fléchée. Vente de produits à base de châtaigne. Éventuellement, petite visite du village de St Étienne des Landes et sa vieille église.

Repas à Ô Faim Gout'R mets à Villefranche. Menu : entrée / plat / dessert / vin / café - Tarif : 25€

Réservations avant le 14 octobre auprès de Jacques (06 60 99 46 49)

LE MUSÉE ZADKINE

Vendredi 02 octobre à 18h30 : Lecture du « Journal de la création » de Nancy Houston par la comédienne Sylvie Maury.

« Pendant des millénaires, tout paraissait simple : aux hommes la création, aux femmes la procréation. L'émancipation féminine a bousculé cette distribution des rôles... »

Samedi 03 octobre : premier samedi du mois, entrée libre et gratuite de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Visite guidée gratuite à 11h00 de l'exposition en cours autour de Valentine Prax, par le commissaire d'exposition Lionel Gramon.

DEPARTEMENT DU LOT (MUSÉE ZADKINE)

Conservation-restauration en cours

Nos œuvres sont actuellement restaurées afin de garantir leur préservation, et d'évoquer leur aspect d'origine voulu par Ossip Zadkine. La conservation-restauration des sculptures en métal intervient sur les couches extérieures que sont les patines, dont la brillance, la couleur et les transparences sont choisies par l'artiste, puis une cire microcristalline est appliquée pour protéger la surface. En extérieur, la cire se dégrade rapidement. Ce traitement est donc à entretenir régulièrement.



Nos œuvres voyagent La Prisonnière s'évade (#PV)

La collection du musée Zadkine des Arques, dépôt du musée Zadkine de Paris, rayonne à l'international et notamment à Anvers en cette fin d'année. Nos œuvres viendront enrichir une exposition de grande envergure éclairant les liens entre Zadkine et la Belgique.

Les collections des musées sont souvent demandées en prêt par d'autres institutions. Cette pratique permet la diffusion des collections en France et à l'étranger au plus grand nombre.

Ces mouvements d'œuvres font partie de la vie courante d'un musée. Ils sont souvent l'occasion de restauration et permettent d'enrichir la connaissance de nos propres collections.

Avant de voyager, des transporteurs spécialisés en œuvres d'art placent les œuvres en caisse de transport, et effectuent alors des manipulations très rigoureuses, parfois impressionnantes sur des grands formats. Les matériaux dans les caisses respectent les normes de conservation préventive : ils sont stables chimiquement, absorbent un maximum de vibrations pendant le transport.

Toutes ces opérations sont soigneusement organisées, coordonnées, et surveillées par les services de conservation des musées, qui veillent à ce que l'état des œuvres ne soit pas impacté par ces mouvements.



Suivez les infos de notre village sur notre site internet <https://www.lesarques.fr/>
Demandez le bulletin par mail en envoyant un message à mairie.les.arques@orange.fr